

Le procédé Organométox à l'essai à Valcartier



L'unité de traitement mobile de Tecosol inc. a été aménagée pour faire l'essai du procédé Organométox qui permet de traiter les sols contaminés par les HAP et les métaux lourds.

mardi 1 février 2011

BFC/USS Valcartier (Québec) — Depuis quelques semaines, Tecosol inc., une entreprise québécoise de la région de la Chaudière-Appalaches, exploite de façon expérimentale une unité de traitement mobile à échelle réduite sur la base de Valcartier.

Le gouvernement du Québec considère la gestion des sites contaminés d'une telle importance qu'il a accordé à l'entreprise une subvention de 278 000 \$ pour démontrer l'efficacité du procédé Organométox.

« En 2006, le Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites et l'Institut de recherche en biotechnologie ont demandé au ministère de la Défense nationale s'il était intéressé à financer un projet pour développer des technologies pouvant traiter les sols contaminés par des hydrocarbures et des métaux lourds. La technologie la plus prometteuse a été celle développée par Tecosol », a expliqué Mireille Lapointe, porte-parole du MDN en matière d'environnement à la Garnison Valcartier.

Quand les essais en laboratoire se sont révélés décisifs, Tecosol a demandé au MDN s'il voulait poursuivre son implication en lui procurant des sols contaminés ainsi qu'un site où l'entreprise pourrait effectuer des tests à grande échelle.

[Cliquez pour agrandir](#)



Daniel Boies et Vincent Taillard travaillent pour Tecosol inc. qui détient les droits de commercialisation pour le procédé Organométox utilisé dans le traitement des sols contaminés.

L'Organométox permet de traiter, en une seule opération, les sols contaminés par les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les métaux lourds. Les HAP sont présentes dans tous les milieux environnementaux et ont une forte toxicité. L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a développé ce procédé dont Tecosol détient les droits de commercialisation.

Il n'existe actuellement aucune technologie de traitement des sols contaminés aux métaux lourds et aux hydrocarbures. La seule solution à ce problème est l'enfouissement des sols contaminés à un endroit sécuritaire. Même s'il ne s'agit que de l'étape de l'évaluation du procédé, Tecosol est sûre que les résultats seront positifs et qu'elle pourra déployer cette technologie à grande échelle.

« Les unités de traitement mobiles permettent d'aller directement sur le site contaminé pour traiter les sols et on évite le transport », a précisé Pierre Dufresne, président-directeur général de Tecosol. « C'est une technologie plus propre que ce qui existe présentement. »

Vincent Taillard, ingénieur en environnement pour Tecosol, explique que le traitement des sols contaminés doit s'effectuer en plusieurs étapes : « Il faut d'abord excaver le sol contaminé et le séparer ensuite par granulométrie. » La granulométrie a pour objet de mesurer les dimensions des particules de matière qui constituent un échantillon de minéral, de terre.

L'usine mobile de Tecosol peut décontaminer près de 250 kilogrammes de sol par heure. Si l'essai en cours s'avère une réussite, le Canada disposera finalement d'un outil viable et peu coûteux pour assainir plusieurs sites contaminés à travers le pays. Il ne sera plus nécessaire d'enfouir les sols contaminés parce que ceux traités par le procédé Organométox pourront être recyclés.

Article et photos : Cplc Jean-Nicolas Minville

Numéro du projet : 10-0865